

# EXPERTS CONSEILS ASSOCIES

*Commissariat aux Comptes – Expertise Comptable*

---

## **LA FONDATION PARALYSIE CEREBRALE**

Fondation reconnue d'utilité publique

*Siret 492.500.087.00027*

67, rue Vergniaud

75013 PARIS

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2018**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**  
**Exercice clos le 31 décembre 2018**

---

Au conseil d'administration de la FONDATION PARALYSIE CEREBRALE.

**I. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la FONDATION PARALYSIE CEREBRALE relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

**II. Fondement de l'opinion**

**a. Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**b. Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période de l'exercice à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### III. Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Faits Significatifs » de l'annexe des comptes concernant la signature de conventions pluriannuelles engageant la fondation dans un projet sur les 5 prochaines années.

### IV. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Un engagement au titre de conventions pluriannuelles a été signé au cours de l'exercice, sa comptabilisation et le traitement retenu pour son affectation aux différents exercices futurs ont fait l'objet d'une attention particulière, sur la base des informations qui nous ont été fournies, nos travaux ont consistés à apprécier les données sur lesquelles se fondent la valeur de cet engagement et ses modalités d'attributions afin de respecter les différentes annuités à venir.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le respect de la transcription comptable des éléments prévus dans les conventions.

### V. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **VI. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la la fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Trésorier.

## **VII. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une

anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 29 mars 2019

**EXPERTS CONSEILS ASSOCIES SAS**

Commissaire aux Comptes

Représentée par son Président

Laurent du SORBIER

**COMPTES ANNUELS**  
**AU**  
**31 DECEMBRE 2018**

## Bilan Actif

BILAN ACTIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018			Au 31/12/2017
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	48 439	14 598	33 841	43 529
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres	16 492	16 248	244	1 711
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Immobilisations financières (1)</i>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	10 116		10 116	9 932
<b>TOTAL I</b>	<b>75 047</b>	<b>30 846</b>	<b>44 201</b>	<b>55 172</b>
Comptes de liaison				
<b>TOTAL II</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<i>Stocks et en-cours</i>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commande				
<i>Créances (2)</i>				
Usagers et comptes rattachés	618		618	
Autres	83 059		83 059	117 064
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	199 586		199 586	
<i>Instruments de Trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	1 749 833		1 749 833	1 775 133
<i>Charges constatées d'avance (2)</i>	1 294 086		1 294 086	17 030
<b>TOTAL III</b>	<b>3 327 181</b>		<b>3 327 181</b>	<b>1 909 227</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler <b>IV</b>				
Primes de remboursement des emprunts <b>V</b>				
Ecarts de conversion actif <b>VI</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>3 402 228</b>	<b>30 846</b>	<b>3 371 382</b>	<b>1 964 399</b>
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an				
Engagements reçus :				
- Legs nets à réaliser :				
- Dons en nature restant à vendre				
- Avals, cautions et garanties reçus				
- Créances escomptées non échues				
- Pour utilisation en crédit-bail mobilier				
- Pour utilisation en crédit-bail immobilier				
- Autres				
- Acceptés par les organes statutairement compétents				
- Autorisés par l'organisme de tutelle				

## Bilan Passif

BILAN PASSIF	Du 01/01/2018	
	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 000 000	1 000 000
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Report à nouveau	450 710	472 747
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>185 782</b>	<b>-22 037</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
<b>TOTAL I</b>	<b>1 636 493</b>	<b>1 450 710</b>
Comptes de liaison		
<b>TOTAL II</b>		
<b>PROVISIONS ET FONDS DEDIES</b>		
Provisions pour :		
- Risques		
- Charges		
Fonds dédiés sur :		
- Subventions de fonctionnement		
- Autres ressources		
<b>TOTAL III</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes :		
- Auprès des établissements de crédit (2)		
- Financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
- Fournisseurs et comptes rattachés	36 065	43 898
Dettes :		
- Fiscales et sociales	29 335	17 241
- Sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 669 488	452 550
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 734 889</b>	<b>513 688</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>3 371 382</b>	<b>1 964 399</b>
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
Engagements donnés :		
- Avals, cautions et garanties données		
- Effets circulants sous l'endos de l'organisme		
- Redevances crédit-bail mobilier restant à courir		
- Redevances crédit-bail immobilier restant à courir		
- Autres engagements donnés		

CERTIFIE CONFORME  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES



## Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT	Au 31/12/2018			Au 31/12/2017
	France	Exportation	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>				
Vente de marchandises				
Production vendue :				
- Biens				
- Services	12 706		12 706	1 416
<b>Chiffre d'affaires Net</b>	<b>12 706</b>		<b>12 706</b>	<b>1 416</b>
Production :				
- Stockée				
- Immobilisée				
Subventions d'exploitation				56 415
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			2 010	720
Cotisations				
Autres produits (hors cotisations)			897 690	966 175
<b>TOTAL I</b>			<b>912 406</b>	<b>1 024 727</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Achats de marchandises				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			330 467	355 064
Impôts, taxes et versements assimilés			5 695	2 119
Salaires et traitements			91 144	47 046
Charges sociales			40 334	23 401
Dotations aux :				
- Amortissements sur immobilisations			11 155	5 013
- Dépréciations des immobilisations				
- Dépréciations de l'actif circulant				
- Provisions				
Autres charges			241 728	625 388
<b>TOTAL II</b>			<b>720 523</b>	<b>1 058 032</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			<b>191 882</b>	<b>-33 305</b>
Excédent ou déficit transféré				
Déficit ou excédent transféré				
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III - IV)</b>				
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participation				
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 799	11 786
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>TOTAL V</b>			<b>4 799</b>	<b>11 786</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations financières aux amortissements et dépréciations				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
<b>TOTAL VI</b>				
<b>RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>			<b>4 799</b>	<b>11 786</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>			<b>196 681</b>	<b>-21 518</b>

## Compte de résultat (Suite)

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	756	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL VII</b>	<b>756</b>	
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	11 655	519
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL VIII</b>	<b>11 655</b>	<b>519</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>	<b>-10 899</b>	<b>-519</b>
Impôts sur les bénéfices		
<b>IX</b>		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
<b>X</b>		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>XI</b>		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII + X)</b>	<b>917 961</b>	<b>1 036 513</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + XI)</b>	<b>732 178</b>	<b>1 058 550</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT (Total des produits - Total des charges)</b>	<b>185 782</b>	<b>-22 037</b>

CERTIFIÉ CONFORMÉ  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Evaluation des contributions volontaires en nature

PRODUITS	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		

CHARGES	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

**LA FONDATION PARALYSIE CEREBRALE**  
**COMPTES ANNUELS AU 31/12/2018**

**La Fondation Paralysie Cérébrale**  
67 Avenue Vergniaud  
75013 PARIS

**A N N E X E**

CERTIFIÉ CONFORMÉ  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018, caractérisés par les données suivantes :

- Total bilan	3 371 382 €
- Total du compte de résultat (Charges)	732 178 €
- Résultat de l'exercice ( <i>Déficit</i> )	185 782 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1er Janvier au 31 Décembre 2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels arrêtés par le trésorier de l'Association.

Les informations présentées sont celles ayant une importance significative et qui sont nécessaires à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Note n° 1	Règles et méthodes comptables
Note n° 2	Tableau des immobilisations
Note n° 3	Tableau des amortissements
Note n° 4	Tableau de variation des fonds associatifs
Note n° 5	Tableau des fonds dédiés
Note n° 6	État des créances
Note n° 7	État des dettes
Note n° 8	Compte d'emploi des ressources 2018 (CER) avec commentaires

<b>LA FONDATION PARALYSIE CEREBRALE</b> <b>COMPTES ANNUELS AU 31/12/2018</b>
---

<b>Note N° 1    PRINCIPES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES</b>
---

## 1- Principes comptables

CERTIFIÉ CONFORME  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

### 1.1- Généralités

- a) Les comptes annuels de l'exercice 2018 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices

- b) L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

- c) La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice.

- d) Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au plan comptable général, règlement 2014-03 et suivants de l'Autorité des Normes Comptables en tenant compte des dispositions réglementaires suivantes :

- du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ;

- e) Fonds propres :

La dotation statutaire est enregistrée au compte 102 « Fonds associatifs sans droit de reprise ».

La dotation initiale de 1 470 000 euros, comprenant 500 000 euros de l'Etat, et dont 470.000€ étaient consommables.

Au 31/12/2018 la dotation initiale s'élève à 1 000 000 euros.

- f) Provision pour congés payés :

La provision pour congés payés pour les salariés présents au 31/12/2018 est comptabilisée à hauteur de 7 902 euros.

<b>LA FONDATION PARALYSIE CEREBRALE</b> <b>COMPTES ANNUELS AU 31/12/2018</b>
---

## 2- Les principales méthodes utilisées ont été les suivantes :

CERTIFIE CONFORME  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

### a) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires.

**Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :**

Logiciels	1 an
Matériel de bureau	3 ans
Agencements divers	5 ans
Mobiliers	5 ans

### b) Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

## 3- Changement de méthode – dérogation aux principes comptables

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## 4- Faits Significatifs

L'association a conclu en fin d'année 2018, au titre du projet HABIT ILE, 5 conventions financières de recherche pluriannuelles 2018-2022 pour un montant global de 1 499 798 €.

Au titre de 2018, le montant comptabilisé au compte de résultat est de 209 972 €.

Afin de donner une image la plus fidèle possible dans ses comptes du montant de l'enveloppe globale et de la charge de l'exercice, la fondation a comptabilisé en charge l'intégralité du budget des conventions. (cf ci-après)

La dette sera réduite des subventions réellement versées au cours de chaque exercice.

A la clôture de l'exercice 2018, une charge constatée d'avance a été comptabilisée à l'actif du bilan afin de neutraliser les engagements de versements à venir.

Ce compte sera diminué des montants prévus à la convention pour chaque exercice.

En cas d'interruption d'une de ces conventions avant son terme, les sommes non versées seront reprise en produit et le solde des charges constatées d'avance concerné annulé.

**LA FONDATION PARALYSIE CEREBRALE**  
**COMPTES ANNUELS AU 31/12/2018**

CERTIFIE CONFORME  
 LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Répartition Budgétaire	Total	Année budgétaire
Signature convention	210 K€	2018
Rapport avril 2019, versement mai 2019	195 K€	2019
Rapport octobre 2019, versement novembre 2019	195 K€	2019
Rapport avril 2020, versement mai 2020	195 K€	2020
Rapport octobre 2020, versement novembre 2020	195 K€	2020
Rapport avril 2021, versement mai 2021	195 K€	2021
Rapport octobre 2021, versement novembre 2021	195 K€	2021
Rapport final 2022	120 K€	2022
<b>Total</b>	<b>1 500 K€</b>	

## Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	48 439		
<b>TOTAL</b>	<b>48 439</b>		
<b>Immobilisations corporelles</b>			
Terrains			
Constructions :			
- Sur sol propre			
- Sur sol d'autrui			
Installations :			
- Générales, agencements et aménagements constructions			
- Techniques, matériel et outillage			
- Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel :			
- De transport			
- De bureau et informatique, mobilier	16 492		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>16 492</b>		
<b>Immobilisations financières</b>			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres :			
- Participations			
- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	9 932		183
<b>TOTAL</b>	<b>9 932</b>		<b>183</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>74 863</b>		<b>183</b>

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			48 439	
<b>TOTAL</b>			<b>48 439</b>	
Terrains				
Constructions :				
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations :				
- Gales, agencements et aménagt. const.				
- Techniques, matériel et outillage				
- Gales, agencements et aménagt. divers				
Matériel :				
- De transport				
- De bureau et informatique, mobilier			16 492	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>			<b>16 492</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			10 116	
<b>TOTAL</b>			<b>10 116</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>75 047</b>	

## Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement et développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 910	9 688		14 598
<b>TOTAL</b>	<b>4 910</b>	<b>9 688</b>		<b>14 598</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 781	1 467		16 248
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>14 781</b>	<b>1 467</b>		<b>16 248</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>19 691</b>	<b>11 155</b>		<b>30 846</b>

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
<b>Immobilisations incorporelles</b>							
Frais d'établissement et dvp.							
Autres postes d'immo. incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
<b>Immobilisations corporelles</b>							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencets et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récup. et divers							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GENERAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>			<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>			<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>	

CADRE C				
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				



## Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Réglementées</b>				
- Reconstitution des gisements				
Provisions pour : - Investissements				
- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>				
<b>Risques et charges</b>				
- Litiges				
- Garanties données aux clients				
- Pertes sur marché à terme				
- Amendes et pénalités				
- Pertes de change				
Provisions pour : - Pensions et obligations				
- Impôts				
- Renouvellement des immobilisations				
- Gros entretien et grandes révisions				
- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL</b>				

CERTIFIÉ CONFORMÉ  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
<b>Dépréciations</b>				
- Incorporelles				
- Corporelles				
Immobilisations : - Titres mis en équivalence				
- Titres de participations				
- Financières				
Sur stocks et en cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
<b>TOTAL</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>				
- D'exploitation				
Dont dotations et reprises : - Financières				
- Exceptionnelles				
<i>Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation</i>				

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
<b>FONDS PROPRE</b>					
- Patrimoine intégré	1 000 000				1 000 000
- Fonds statutaires					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Fonds associatifs sans droit de reprise :					
- Apports sans droit de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
Ecarts de réévaluation					
- Indisponibles					
Réserves :					
- Statutaires ou contractuelles					
- Réglementées					
- Autres					
Report à nouveau	472 747			22 037	450 710
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	<b>-22 037</b>	<b>22 037</b>	<b>185 782</b>		<b>185 782</b>
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>					
- Apports					
Fonds propres :					
- Legs et donations					
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs					
Ecarts de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires					
<b>TOTAL</b>	<b>1 450 710</b>	<b>22 037</b>	<b>185 782</b>	<b>22 037</b>	<b>1 636 493</b>

CERTIFIÉ CONFORME  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

**Tableau de suivi des fonds dédiés**

<b>Tableau de suivi des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées</b>					
<b>Nature du projet et caractéristiques</b>	<b>Montant initial</b>	<b>Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)</b>	<b>Utilisation au cours de l'exercice (compte 7894)</b>	<b>Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)</b>	<b>Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)</b>
		<b>A</b>	<b>B</b>	<b>C</b>	<b>D = A - B + C</b>
<b>TOTAL</b>					

CERTIFIE CONFORME  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

## Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	10 116		10 116
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	618	618	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	574	574	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	82 484	82 484	
Charges constatées d'avance	1 294 086	1 294 086	
<b>TOTAL</b>	<b>1 387 878</b>	<b>1 377 762</b>	<b>10 116</b>
(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

## Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1) :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	36 065	36 065		
Personnel et comptes rattachés	7 902	7 902		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	20 613	20 613		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	821	821		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	1 669 488	1 669 488		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 734 889</b>	<b>1 734 889</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

**Produits à recevoir**

(Article R123-189 du Code de Commerce)

<b>PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Exercice clos le</b>	<b>Exercice clos le</b>
	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	82 418.99	116 128.10
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	4 798.86	5 383.26
<b>TOTAL</b>	<b>87 217.85</b>	<b>121 511.36</b>

**Détail des produits à recevoir**

<b>PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN</b>	<b>Exercice clos le</b>	<b>Exercice clos le</b>
	<b>31/12/2018</b>	<b>31/12/2017</b>
<b>Créances rattachées à des participations</b>		
<b>Autres titres immobilisés</b>		
<b>Prêts</b>		
<b>Autres immobilisations financières</b>		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
<b>Autres créances</b>	<b>82 418.99</b>	<b>116 128.10</b>
46870000 PRODUITS A RECEVOIR	82 418.99	116 128.10
<b>Valeurs mobilières de placement</b>		
<b>Disponibilités</b>	<b>4 798.86</b>	<b>5 383.26</b>
51880000 Intérêts courus à recevoir	4 798.86	5 383.26
<b>TOTAL</b>	<b>87 217.85</b>	<b>121 511.36</b>

**Charges à payer**  
(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 025.80	9 173.10
Dettes fiscales et sociales	12 048.31	9 319.74
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>33 074.11</b>	<b>18 492.84</b>

**Détail des charges à payer**

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 025.80	9 173.10
40810000 FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	21 025.80	9 173.10
Dettes fiscales et sociales	12 048.31	9 319.74
42820000 DETTES/PROV CONGES PAYER	7 901.78	6 105.77
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES PAYES	3 325.84	3 018.25
44820000 CHARGES FISCALE SUR CP	820.69	195.72
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>TOTAL</b>	<b>33 074.11</b>	<b>18 492.84</b>

EMPLOIS	Emplois 2018 compte de résultat (1)	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018 (3)	RESSOURCES CERTIFIE CONFORME LE COMMISSAIRE AUX COMPTES	Ressources collectées 2018 = compte de résultat (2)	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018 (4)
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN DEBUT D'EXERCICE	T1	253 834
<b>1 - MISSIONS SOCIALES (ST1)</b>			<b>1 - RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC</b>		
<b>1.1. Réalisées en France</b>			<b>1.1. Dons et legs collectés</b>		
- Actions réalisées directement	105 926	105 926	- Dons manuels non affectés	822 689	822 689
- Versements à d'autres organismes agissant en France	106 543	106 543	- Dons manuels affectés	75 000	75 000
- Charges d'exploitation des établissements ESMS			- Legs et autres libéralités non affectés		
			- Legs et autres libéralités affectés		
<b>1.2 Réalisées à l'étranger</b>			<b>1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>	0	0
- Actions réalisées directement	135 179	0			
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS (ST2)</b>			<b>2- AUTRES FONDS PRIVES</b>	897 689	897 689
2.1. Frais d'appel à la générosité du public	217 839	217 839	<b>3 - SUBVENTIONS &amp; AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	0	
2.2. Frais de recherche des autres fonds privés			<b>4 - AUTRES PRODUITS</b>	20 271	
2.3. Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT (ST3)</b>	155 537	155 537			
<b>T3</b>		<b>585 845</b>			
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>721 024</b>		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>917 961</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>11 155</b>		<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>	<b>0</b>	
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES</b>	<b>0</b>		<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>0</b>	
			<b>IV - VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES (cf tableau des fonds dédiés)</b>	<b>T4</b>	
<b>IV - EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>185 782</b>		<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>	
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>917 961</b>		<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>917 961</b>	<b>897 689</b>
V - Part des acquisitions d'Immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public	T 5				
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des Immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public	T 5 bis	5 013			
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T 6 = T3+T5-T5bis	580 832	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public	T6	580 832
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>T7=T1+T2+T4-T6</b>	<b>570 691</b>
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>					
Missions sociales	63 835		Bénévolat	84 932	
Frais de recherche de fonds	7 416		Prestations en nature		
Frais de fonctionnement et autres charges	13 682		Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>84 932</b>		<b>TOTAL</b>	<b>84 932</b>	



## La Fondation Paralysie Cérébrale

### Commentaires sur le Compte d'Emploi des Ressources 2018

CERTIFIÉ CONFORME  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

#### I – Cadre légal

Le compte d'emploi des ressources (CER) de l'exercice clos le 31 décembre 2018 a été réalisé en application des dispositions législatives et réglementaires en application de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement comptable 2008 – 12 et du décret 2009–540 du 14 mai 2009 et arrêté du 2 juin 2009.

Il porte sur les comptes arrêtés au 31 décembre pour la période de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018.

#### II – Règles et méthodes comptables utilisées

##### A- Ressources

Les produits du compte de résultat sont ventilés sans aucun retraitement dans les rubriques du compte emplois des ressources :

##### 1 -Ressources collectées auprès du public :

- dons manuels non affectés
- dons manuels affectés
- legs et autres libéralités

##### 2 - Autres fonds privés :

- Mécénat : subventions apportées par les acteurs du monde économique (entreprises, fondations d'entreprises) et les autres organismes privés (fondations, associations)

##### 3 – Subventions et autres concours publics

##### 4 - Autres produits :

- autres produits de gestion courante
- revenus des placements et produits sur cessions de valeurs mobilières
- produits exceptionnels

##### 5 - Reprises de provisions

##### 6 - Report des ressources affectées non utilisées

#### B – Emplois

##### 1 – Missions sociales

Les missions sociales de La Fondation Motrice s'organisent selon 2 axes :

1. Promouvoir et soutenir la recherche et l'innovation relatives à la Paralysie Cérébrale par la prévention des causes (préserver le cerveau du nouveau-né), la prise en charge des conséquences et l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes.
2. Œuvrer pour l'amélioration de la qualité des soins et de l'accompagnement par la diffusion des bonnes pratiques et le développement des connaissances

Les subventions et reversements de dons aux organismes et structures liés à la recherche réalisée par la Fondation Motrice font partie de ses missions sociales.

Dans les comptes de la Fondation Motrice, la ventilation entre les missions sociales « réalisées en France » et « réalisées à l'étranger » est faite en considérant le point de vue de la Fondation sur les conventions de recherche signées avec les équipes retenues par le Conseil Scientifique de La Fondation Motrice et leur localisation ou l'ensemble des opérations réalisées sur le territoire National.

- Missions sociales « directes » réalisées en France : 105 926€
- Missions sociales de versements à des organismes de Recherche en France : 106 543€
- Missions sociales de versements à des organismes internationaux de recherche : 135 179€

La répartition de l'emploi des ressources collectées auprès du public est pour 2018 se répartit ainsi :

- Missions sociales : 347 648 €
- Frais de recherche de fonds: 217 839 € (dont 129 481euros pour les diners)
- Frais de fonctionnement : 155 537 €

## **2 – Frais de recherche de fonds**

**Les frais d'appel à la générosité du public** sont constitués des coûts directs des appels et messages, du traitement des chèques, des envois des reçus ainsi que les frais de personnel associés, et des lettres annuelles aux amis donateurs, les coûts d'imprimerie et courrier et de traitement liés à l'appel et à la collecte, l'utilisation et la maintenance du site web de La Fondation Motrice. Les frais d'organisations « technique » des diners caritatifs, de participation aux opérations sportives ALVARUM ainsi qu'une quote-part des frais salariaux.

## **3 - Frais de fonctionnement**

Sont compris dans cette rubrique les frais de gestion administrative et comptable, les charges exceptionnelles et les frais et services bancaires, une quote-part de frais salariaux et de location des locaux.

## **C – Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public**

Sont d'abord déduites de la colonne des emplois les recettes issues des subventions, mécénat ou toutes autres recettes affectées non liées à la générosité du public. Le solde est comblé par les ressources issues de la générosité du public.

Les produits de la générosité du public sont utilisés jusqu'à consommation de l'ensemble des produits de la générosité du public non affectés de l'année, ou disponibles en début d'année, en respectant l'ordre suivant :

- missions sociales en France et à l'étranger
- affectation selon la volonté du donateur
- frais de recherche de fonds
- frais de collecte
- frais de fonctionnement, à l'exception des éventuelles moins-values de cessions de valeurs mobilières ou provisions correspondantes
- immobilisations de l'année le cas échéant.

**D – Détermination du report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice**

Le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice est égal au montant du T7 de l'année précédente.

**E - Dotations aux provisions et excédents de ressources de l'exercice**

La dotation aux provisions concerne le montant de dotation aux amortissements des immobilisations présente dans les comptes de la fondation au 31/12/2018.

L'excédent de ressources de l'exercice correspond au résultat de l'exercice.

**F – Contributions volontaires en nature**

La contribution volontaire en nature est composée de 3 940 heures.

Cette contribution est évaluée en fonction de temps passé et des personnes impliquées dans ces missions. Ainsi chaque heure est évaluée soit à un SMIC horaire chargé (88 heures) soit à deux SMIC horaires chargé (3 852 heures).

**G- Part des acquisitions d'Immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public**

Le montant présent dans le compte emploi des ressources correspond à la diminution du report à nouveau déficitaire des années précédentes.